

# LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉFENSE

édition 2010



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA DÉFENSE



## INTRODUCTION

La promulgation de la loi de programmation militaire le 29 juillet 2009 a conclu un cycle de débats et de réflexions intenses conduits au cours de l'élaboration du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.

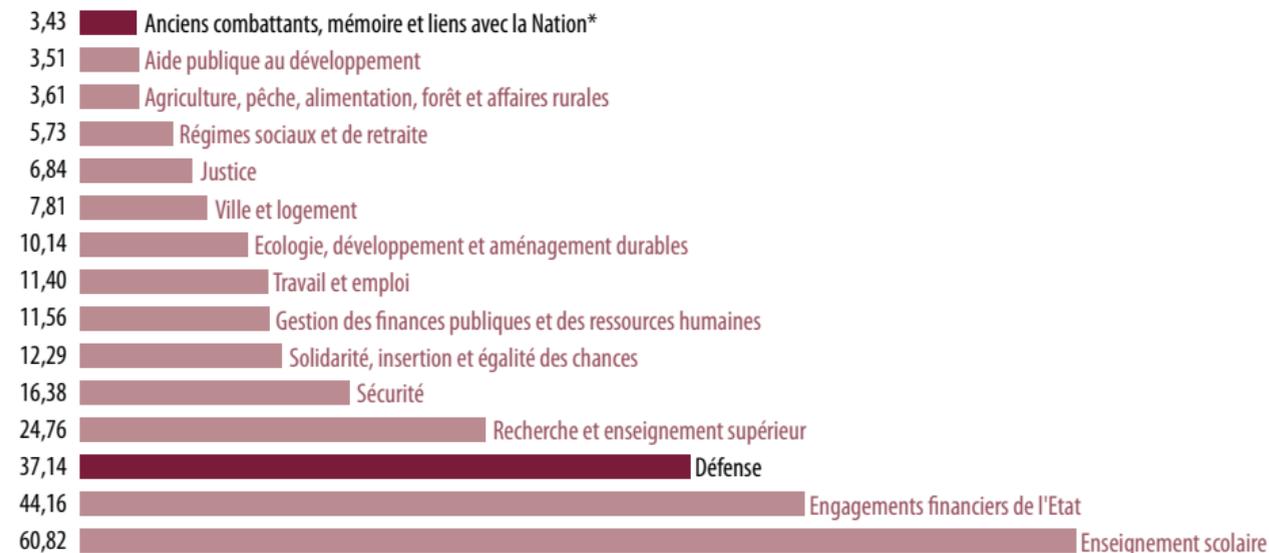
Dans ce cadre, l'année 2010 voit se poursuivre la mise en œuvre de la transformation de l'outil militaire dans un contexte d'engagement important de nos forces sur le théâtre national comme en opérations extérieures.

Deuxième annuité de la loi de programmation militaire 2009-2014 et de la programmation budgétaire triennale, le budget 2010 confirme l'effort réalisé au profit de l'équipement des forces, de la condition du personnel et de l'accompagnement des réorganisations territoriales et fonctionnelles. La rationalisation du plan de stationnement des forces est engagée et les 18 premières bases de défense, qui permettent la mutualisation des soutiens courants, sont mises sur pied.

## 1. LES PRINCIPALES MISSIONS DE L'ÉTAT

### 1.1 La répartition des crédits budgétaires entre les missions de l'État (LFI 2010)

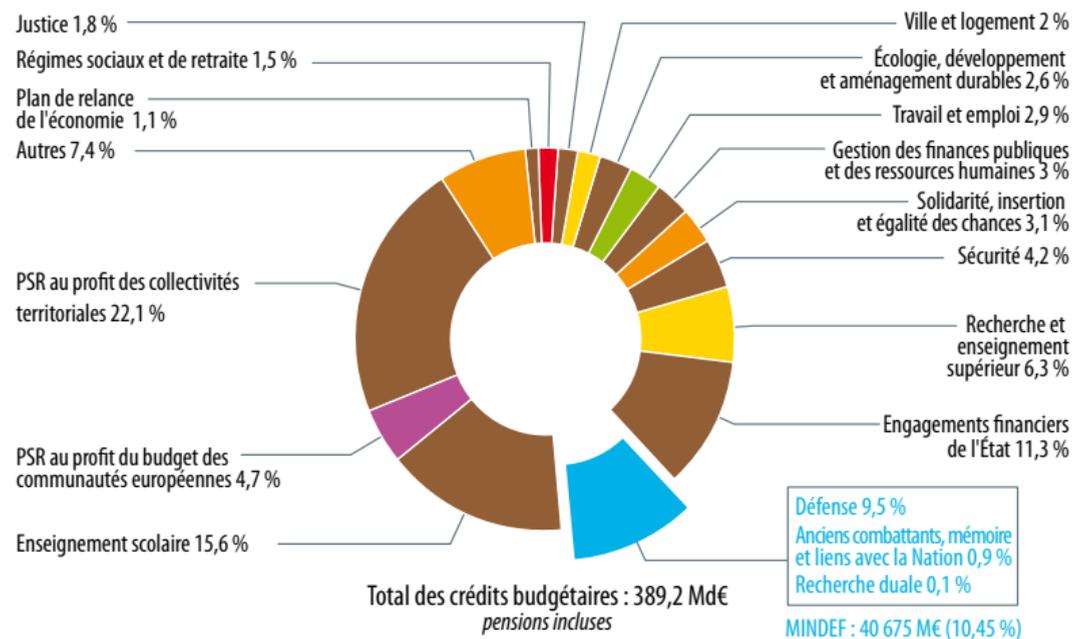
(Hors plan de relance)



en CP en Md€ - pensions incluses

\*Y compris le programme 158 (97 M€) qui relève des services du Premier ministre

## 1.2 La place du budget de la défense dans le budget de l'État (LFI 2010) en norme élargie\*



\* Norme élargie = budget de l'Etat + prélèvements sur recettes (PSR)

Le budget des trois missions du ministère de la défense représente 10,45 % du budget général de l'Etat (en CP), auxquels s'ajoutent des recettes exceptionnelles et des crédits au titre du plan de relance de l'économie.

## 2. LE BUDGET DE LA DÉFENSE

La Loi organique relative aux lois de finances (Lof) présente le budget selon une ventilation par destination des crédits, déclinée en missions, programmes et actions.

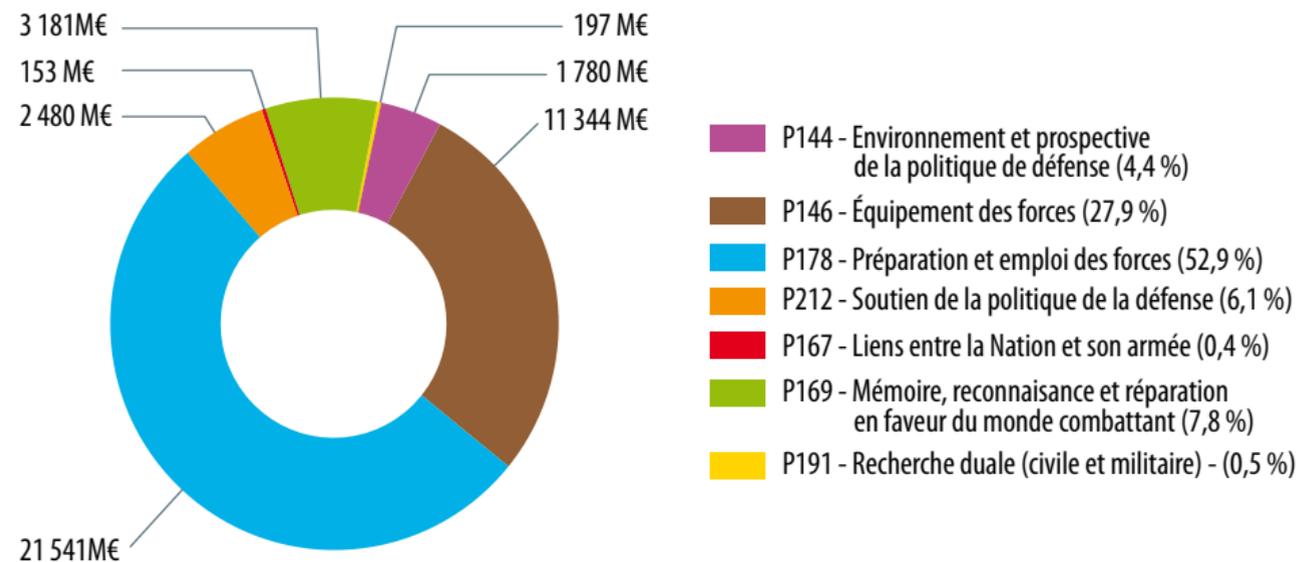
À ce titre, le ministère de la défense est concerné par trois missions : la mission « Défense » proprement dite, la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation » correspondant au périmètre du budget des anciens combattants, auxquelles s'ajoute le programme « Recherche duale (civile et militaire) » qui s'intègre dans la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur ».

## 2.1 Le budget de la défense au format Lof

MISSIONS	PROGRAMMES	ACTIONS
Défense	<b>Environnement et prospective de la politique de défense (144)</b>	Analyse stratégique Prospective des systèmes de forces Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France Maîtrise des capacités technologiques et industrielles Soutien aux exportations Diplomatie de défense
	<b>Équipement des forces (146)</b>	Dissuasion Commandement et maîtrise de l'information Projection - mobilité - soutien Engagement et combat Protection et sauvegarde Préparation et conduite des opérations d'armement Parts étrangères et programmes civils
	<b>Préparation et emploi des forces (178)</b>	Planification des moyens et conduite des opérations Préparation des forces terrestres Préparation des forces navales Préparation des forces aériennes Logistique et soutien interarmées Surcoûts liés aux opérations extérieures Surcoûts liés aux opérations intérieures

MISSIONS	PROGRAMMES	ACTIONS
Défense	<b>Soutien de la politique de la défense (212)</b>	Direction et pilotage Fonction de contrôle Gestion centrale Politique immobilière Systèmes d'information, d'administration et de gestion Accompagnement de la politique des ressources humaines Promotion et valorisation du patrimoine culturel Communication Restructurations
Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation	<b>Liens entre la Nation et son armée (167)</b>	Journée d'appel de préparation à la défense Politique de mémoire
	<b>Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant (169)</b>	Administration de la dette viagère Gestion des droits liés aux pensions militaires d'invalidité Solidarité Entretien des lieux de mémoire Soutien Réparation des conséquences sanitaires des essais nucléaires français
Recherche et enseignement supérieur	<b>Recherche duale (civile et militaire) (191)</b>	Recherche duale en sciences du vivant Recherche duale en sciences et techniques de l'information et de la communication Recherche duale dans le domaine aérospatial Autres recherches et développements technologiques duaux

## 2.2 La répartition des crédits entre les programmes (LFI 2010)



Dont 7 082 M€ de contribution employeur au CAS pensions

Répartition des crédits de paiement par programme du ministère de la défense : 4 0675 M€ auxquels s'ajoutent des recettes exceptionnelles et des crédits au titre du plan de relance de l'économie.

## 2.3 La répartition des crédits par titre - y compris pensions - (LFI 2010)

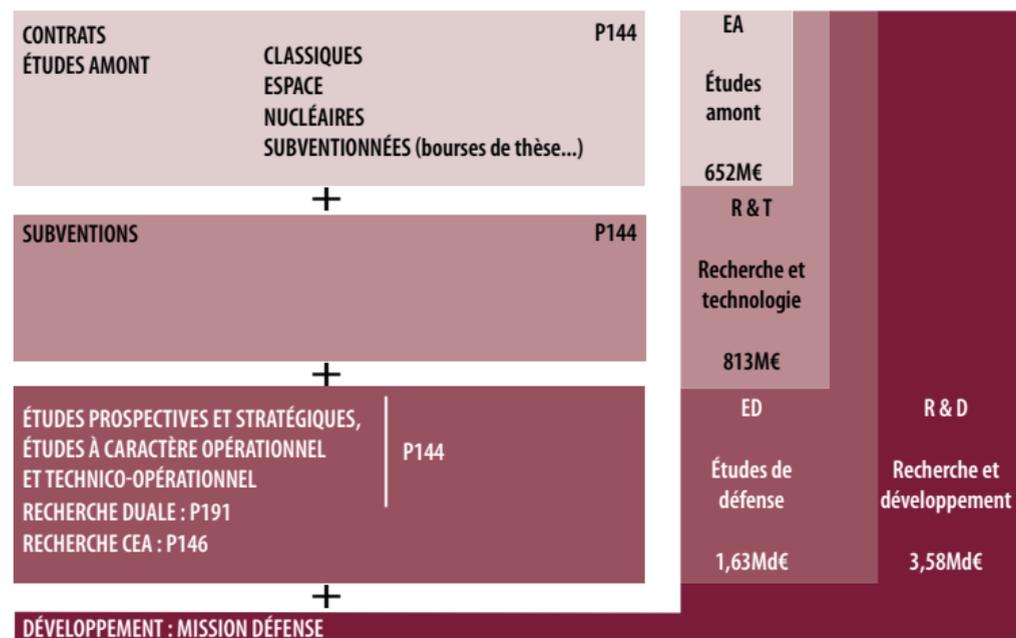
Programmes en M€	2010 (LFI)					Total
	Titre 2	Titre 3	Titre 5	Titre 6	Titre 7	
<b>Mission Défense</b>						
P144	542	1 005	181	52	-	1 780
P146	1 842	852	8 648	2	-	11 344
P178	15 404	5 493	455	188	-	21 541
P212	895	763	789	27	6	2 480
<b>TOTAL</b>	<b>18 684</b>	<b>8 113</b>	<b>10 073</b>	<b>269</b>	<b>6</b>	<b>37 145</b>
<b>Mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation</b>						
P167	120	28	3	2	-	153
P169	31	74	-	3 076	-	3 181
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>102</b>	<b>3</b>	<b>3 078</b>	<b>-</b>	<b>3 334</b>
<b>Mission Recherche et enseignement supérieur</b>						
P191	-	197	-	-	-	197
<b>Total budget défense</b>	<b>18 835</b>	<b>8 412</b>	<b>10 077</b>	<b>3 346</b>	<b>6</b>	<b>40 675*</b>

\* Auxquels s'ajoutent des recettes exceptionnelles et des crédits au titre du plan de relance de l'économie.

Titre 2 : dépenses de personnel - Titre 3 : dépenses de fonctionnement - Titre 5 : dépenses d'investissement  
Titre 6 : dépenses d'intervention - Titre 7 : dépenses d'opérations financières

## 2.4 Le soutien à la recherche de défense

Le ministère de la défense suscite et accompagne l'innovation industrielle et technologique en finançant environ 10 % de toute la recherche et développement (R&D) en France, soit 3,58 Md€ de CP.



## 2.5 La contribution au plan de relance de l'économie

La première loi de finances rectificative pour 2009 a visé à limiter l'impact de la crise économique et financière et à relancer l'économie française, en donnant la priorité à l'investissement.

Le ministère de la défense participe au plan de relance, dans le cadre du programme exceptionnel d'investissement public, pour un montant de 1 755 M€ en autorisations d'engagement (2009) et en crédits de paiement (2009 et 2010).

Programme exceptionnel d'investissement public		2009 (en M€)		2010 (en M€)	
Actions	Sous-actions	AE	CP	AE	CP
<b>Action 2</b> : Enseignement supérieur et recherche	Technologies de défense	110	40	0	70
<b>Action 3</b> : Équipements de défense et de sécurité	Équipements de défense*	1 425	725	0	700
<b>Action 4</b> : Patrimoine	Immobilier de défense	220	220	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>1 755</b>	<b>985</b>	<b>0</b>	<b>770</b>

\*Anticipation d'acquisitions dans les secteurs industriels de la construction navale, des armements terrestres, de l'aéronautique et de l'espace ainsi que de l'électronique de défense.

### 3. LES EFFECTIFS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE RÉALISÉS EN 2009 :

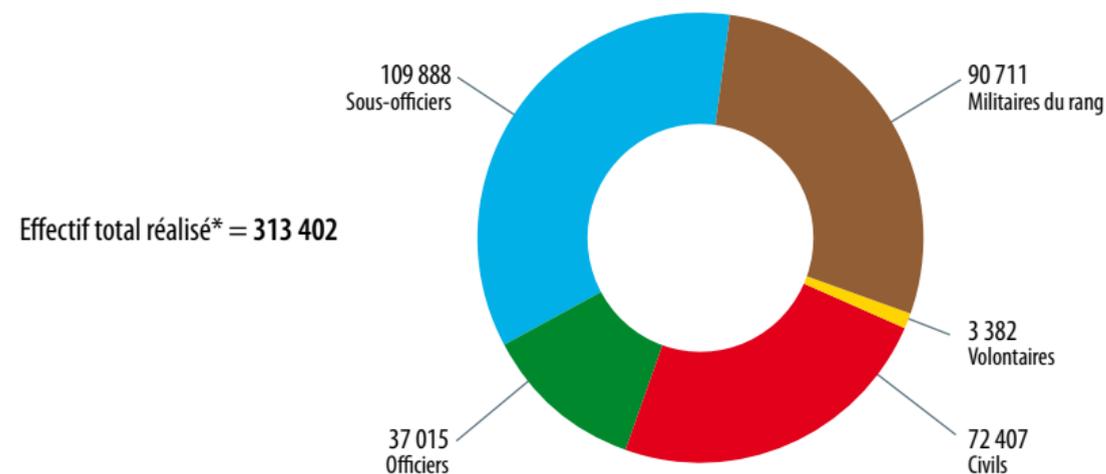
#### 3.1 La répartition des effectifs réalisés en 2009 par programme

	Militaires	Civils	Effectif total	Part de l'effectif total en %
<b>Mission Défense</b>	<b>240 138</b>	<b>69 711</b>	<b>309 848</b>	<b>98,87</b>
P144 Environnement et prospective de la politique de défense	4 479	4 080	8 559	2,73
P146 Équipement des forces	3 576	10 611	14 187	4,53
P178 Préparation et emploi des forces	229 274	47 451	276 725	88,30
P212 Soutien de la politique de la défense	2 809	7 569	10 378	3,31
<b>Mission Anciens combattants</b>	<b>858</b>	<b>2 696</b>	<b>3 554</b>	<b>1,13</b>
P167 Liens entre la Nation et son armée	858	1 537	2 395	0,76
P169 Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant	-	1 159	1 159	0,37
<b>Effectif total par catégorie</b>	<b>240 996</b>	<b>72 407</b>	<b>313 402</b>	
Part de la catégorie dans l'effectif total en %	76,90	23,10		100

Age moyen du personnel militaire : 32,5 ans

Age moyen du personnel civil : 46,3 ans

#### 3.2 La répartition des effectifs réalisés en 2009 par catégorie de personnel



\* Ce chiffre inclut les militaires de la gendarmerie affectés dans les gendarmeries spécialisées placées pour emploi auprès du ministère de la défense.

### 3.3 La répartition des effectifs réalisés en 2009 par armée et par catégorie

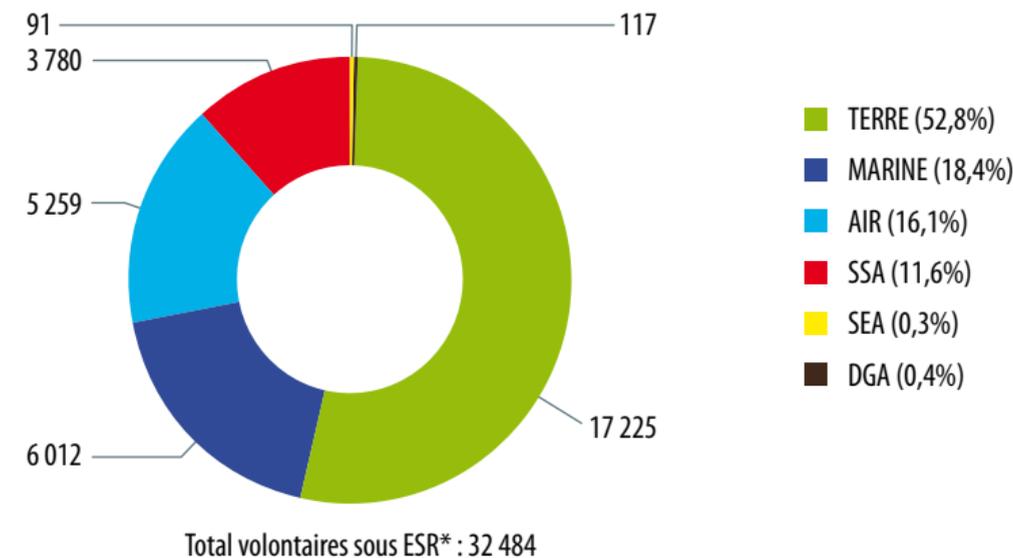
	TERRE	MARINE	AIR	AUTRES*	TOTAL
OFFICIERS	16 181	5 128	7 405	8 301	37 015
SOUS-OFFICIERS	44 542	26 288	31 383	7 675	109 888
MdR	66 455	7 900	15 278	1 078	90 711
VOLONTAIRES	1 057	1 037	487	801	3 382
SOUS-TOTAL	128 235	40 353	54 553	17 855	240 996
CIVILS	21 578	7 091	7 970	35 768	72 407
<b>TOTAL</b>	<b>149 813</b>	<b>47 444</b>	<b>62 523</b>	<b>53 623</b>	<b>313 402</b>

\*Ce chiffre inclut :

- les militaires de la gendarmerie affectés dans les gendarmeries spécialisées placées pour emploi auprès du ministère de la défense ;
- les personnels affectés dans des services et organismes interarmées ou ministériels.

Le taux de féminisation des effectifs militaires est de 15 % en 2009 : 12,8 % des officiers, 15,8 % des sous-officiers, 14,2 % des militaires du rang engagés et 33,5 % des volontaires.

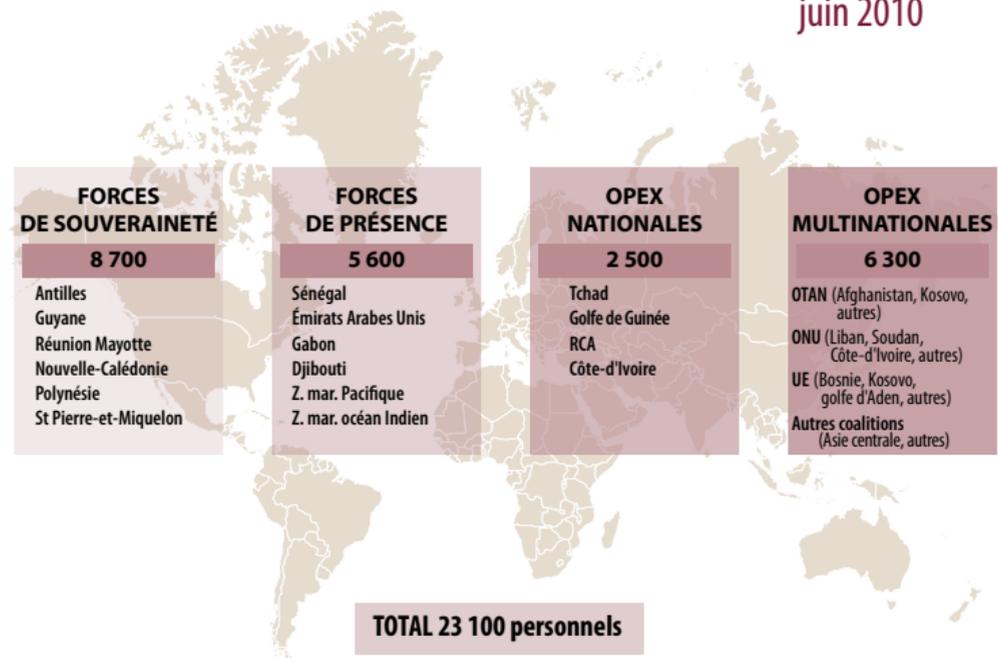
### 3.4 Les effectifs de la réserve opérationnelle réalisés en 2009



\* ESR (engagement à servir dans la réserve)

## 4. LES FORCES FRANÇAISES DÉPLOYÉES HORS MÉTROPOLE :

juin 2010



## 5. LES ÉQUIPEMENTS EN DOTATION DANS LES ARMÉES

## 5.1 Armée de terre

Équipements	Nombre	Équipements	Nombre
<b>Blindés</b>	<b>7 285</b>	<b>Systèmes d'armes antichars</b>	<b>1 060</b>
<i>Chars de combat</i>		Postes de tir Milan	540
Leclerc	254	Hot	28
<i>Blindés chenillés</i>		Eryx	492
DCL (dépanneurs)	18	<b>Hélicoptères</b>	<b>319</b>
AMX 30 D	58	Gazelle tout type	173
AMX 10P	331	Tigre	30
EBG & SDPMAC*	54 (42+12)	Cougar	23
<i>Blindés à roues</i>		Puma SA 330	93
AMX 10 RCR	256	<b>Systèmes d'armes sol-air</b>	<b>234</b>
ERC 90 Sagaie	160	Hawk	8
VBCI	236	Postes de tir Mistral	226
Transport de troupes (VAB tout type)	3 585		
Petits véhicules protégés (PVP)	746		
Véhicules blindés légers (VBL-VB2L)	1 587		
<b>Artillerie classique</b>	<b>384</b>		
Canons de 155 mm (Caesar, AUF1 & TRF1)	153		
VOA AMX 10	39		
Mortiers de 120 mm	192		

\* Système de déminage pyrotechnique pour mines antichars

## 5.2 Marine nationale (au 31/12/2010)

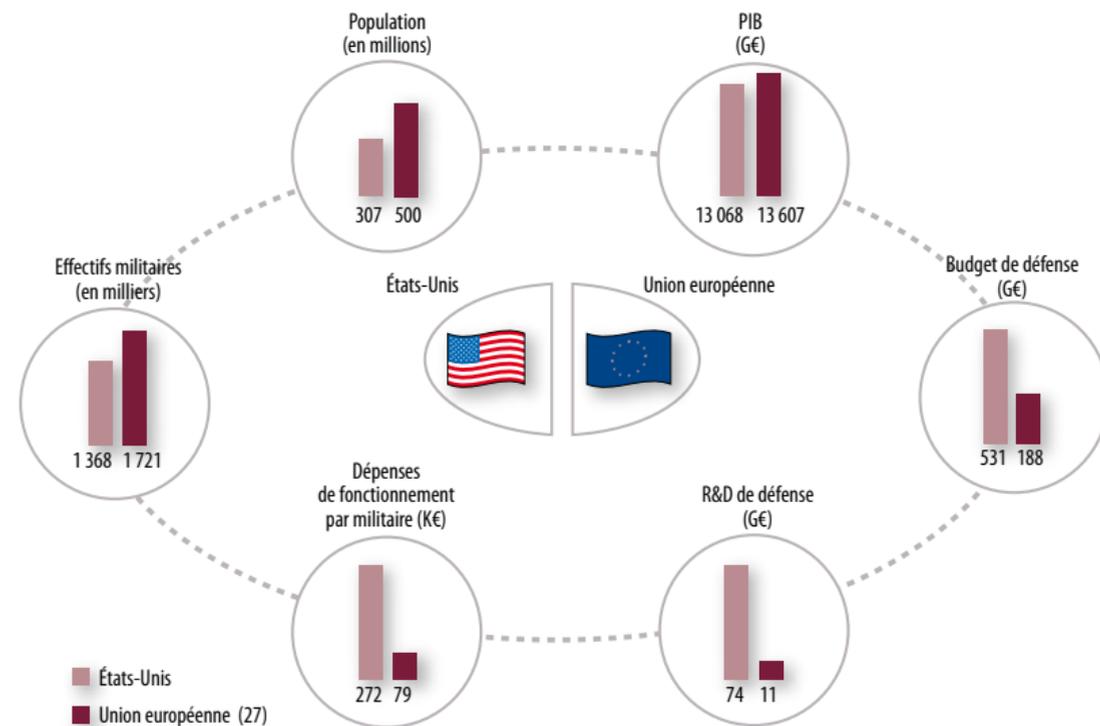
Équipements	Nombre	Équipements	Nombre
<b>Bâtiments de combat et de soutien</b>	<b>78</b>	<b>Groupe aérien embarqué</b>	<b>66</b>
Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins	4	Super-Étendard modernisés	34
Sous-marins nucléaires d'attaque	6	Rafale (dont 10 F1)	29
Porte-avions	1	Hawkeye – E2C	3
Bâtiments de projection (BPC/TCD)	4	<b>Aviation de patrouille maritime</b>	<b>22</b>
Frégates de premier rang <sup>1</sup>	17	Atlantique 2	
Frégates de surveillance	6	<b>Surveillance maritime</b>	<b>9</b>
Patrouilleurs de haute mer <sup>2</sup>	22	Falcon 200	5
Bâtiments de guerre des mines	11	Falcon 50	4
Bâtiments de soutien logistique <sup>3</sup>	4	<b>Hélicoptères de combat et de sauvetage</b>	<b>48</b>
Bâtiments de transport léger	3	Lynx (25)-Panther/HC4 (16)-Dauphin Pedro (3)-NH90 (4)	
<b>Moyens amphibies</b>	<b>22</b>	<b>Hélicoptères de service public</b>	<b>8</b>
CDIC, CTM		EC225 (2)-Dauphin SP (6)	
<b>Police et surveillance</b>	<b>30</b>	<b>Aviation de soutien maritime</b>	<b>58</b>
Patrouilleurs et vedettes de gendarmerie <sup>4</sup>		Alouette III (25) - Falcon 10 (6) - Xingu (11) - Rallye (9) - Cap 10 (7)	
<b>Information nautique</b>	<b>5</b>		
Bâtiments océanographiques et hydrographiques			
<b>Déminage surveillance des chenaux</b>	<b>7</b>		
Bâtiments bases pour plongeurs-démineurs, bâtiments remorqueurs de sonar			
<b>Bâtiments auxiliaires</b>	<b>14</b>		
Bâtiments d'assistance, de sauvetage, de soutien, anti-pollution et remorqueurs de haute mer <sup>5</sup>			
<b>Formation et entraînement</b>	<b>15</b>		
Bâtiments écoles et voiliers <sup>6</sup>			
<b>Bâtiments scientifiques</b>	<b>3</b>		
Bâtiments d'essais et d'expérimentation			

- 1 - 2 frégates de défense aérienne Horizon, 2 frégates anti-aériennes, 8 frégates anti-sous-marines, 5 frégates Lafayette.  
 2 - 9 avisos, 7 P400, 5 patrouilleurs de service public, 1 patrouilleur austral.  
 3 - 3 bâtiments de commandement et de ravitaillement et 1 pétrolier ravitailleur.  
 4 - 5 patrouilleurs (gendarmerie), 25 vedettes côtières (gendarmerie).  
 5 - 4 remorqueurs d'intervention pour l'assistance et le sauvetage, 2 remorqueurs de haute mer, 3 bâtiments de soutien région, 4 bâtiments de soutien d'assistance et de dépollution, 1 remorqueur de haute mer franco-britannique affrété.  
 6 - 8 bâtiments écoles, 2 bâtiments d'instruction navale, 4 voiliers, 1 frégate anti-sous-marine.

## 5.3 Armée de l'air

Équipements	Nombre	Équipements	Nombre
<b>Avions de combat</b>	<b>257</b>	<b>Avions ravitailleurs</b>	<b>14</b>
Polyvalents (Rafale)	51	C135 FR et KC 135 R	
Nucléaire et assaut conventionnel (Mirage 2000 N)	50	<b>Avions de formation et d'entraînement</b>	<b>125</b>
Assaut conventionnel (Mirage 2000 D et Mirage F1 CT)	71	Formation des pilotes de chasse (AlphaJet)	99
Défense aérienne (Mirage 2000-5/ Mirage 2000 C)	59	Formation des pilotes de transport (Xingu)	23
Reconnaissance tactique (Mirage F1 CR)	15	Écoles de début et formation au pilotage de base : prestations externalisées	-
Transformation (Mirage 2000B et Mirage F1 B)	11	Avions de voltige (EXTRA 300)	3
<b>Avions de transport</b>	<b>89</b>	<b>Hélicoptères</b>	<b>79</b>
Transport stratégique (Airbus 340 et Airbus 310)	5	Défense aérienne-Mesures actives de sûreté aérienne (Fennec)	41
Transport tactique (C130 et C160)	65	Recherche et sauvetage au combat (EC725 et Cougar)	9
Cargos légers (CN 235)	19	Transport (Super Puma et Puma)	29
<b>Avions de liaison et soutien</b>	<b>35</b>	<b>Drones</b>	<b>4</b>
Détection, commandement et contrôle aéroportés (E3F SDCA)	4	Harfang (SIDM)	
Recueil de renseignement électromagnétique (C160G)	2	<b>Systèmes d'armes sol-air</b>	<b>14</b>
Avions à usage gouvernemental (A330, A319, Falcon 7X, Falcon 900 et Falcon 50)	9	Crotale NG	12
Liaison (TBM700/ DHC6)	20	SAMP/T	2

## 6. COMPARAISONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET L'UNION EUROPÉENNE :



Données 2009 exprimées en parité de pouvoir d'achat de l'euro en France

## POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet du ministère de la défense

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

Sources :

- Loi de finances initiale 2010
- Annuaire statistique de la défense 2009/2010
- Bilan social 2009
- Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008

Chef de projet : LCL Bajoux  
Contributeurs : SGA (DRH-MD,DAF), EMA, SIRPA (terre, marine, air)  
Traducteur : M<sup>me</sup> Lugez  
Directrice artistique : M<sup>me</sup> Saby-Maiorano  
Directrice artistique adjoint : M<sup>me</sup> Quagliarini  
Graphiste : M. Malivert  
Secrétaire de rédaction : M<sup>me</sup> Arnold  
Fabrication-Diffusion : M. Couplier  
Impression : BEDI SIPAP

